

Heide-Nord
Administration
Téléphone : 0049 345
527 -2272
Fax : 0049 345 527 -2599

heide-nord@hwgmbh.de
www.hwgmbh.de

20/02/2025

Installation de la fibre optique dans votre appartement

Civilité«per_titel», «per_anrede_ak_2»«titel2»

Nous souhaitons vous informer que nous allons procéder à des travaux de transformation dans votre maison et votre appartement. Des câbles de fibres optiques seront posés et un nouveau boîtier à fibre optique (ONT-Box) sera installé. De cette manière, tous nos appartements HWG pourront bénéficier d'une connexion Internet rapide fiable et stable.

Cela ne vous coûtera rien. La transformation est obligatoire, même si vous n'utilisez pas de connexion Internet dans votre appartement.

Pour la mise en œuvre, nous avons fait appel à la société PÿUR et à son partenaire de service ComSatTV GmbH & Co. KG ont été mandatés. Les travaux de pose commencent dans la cave. Ensuite, la nouvelle connexion à fibre optique sera installée dans votre appartement. La transformation prendra en général une heure. Veuillez permettre au technicien d'accéder à votre appartement.

Vous serez informés de la date exacte deux semaines à l'avance par le biais d'un affichage à domicile ainsi que par courrier de PÿUR.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et de votre soutien lors de cette intervention.

Si vous avez des questions, vous trouverez peut-être la réponse à la page suivante. Sinon, vous trouverez des informations supplémentaires en cliquant sur le code QR. Vous pouvez également appeler votre administration HWG compétente au 0049 345 527-2272.

Sincères salutations

Votre
Société de logement de Halles (HWG)



Cette lettre a été écrite mécaniquement et ne porte donc pas de signatures.

Installation de la fibre de verre : Vos questions - nos réponses

Est-ce que mon loyer va augmenter ?

Non. Votre loyer reste inchangé L'installation d'un boîtier à fibre optique n'a aucune incidence sur votre loyer. Vous n'avez d'ailleurs aucun autre frais supplémentaire.

Est-ce qu'il faut que je paye quelque chose pour le raccordement à la fibre optique ?

Non. Vous n'avez rien à payer. Le technicien ne vous demandera aucune somme d'argent.

Quand commencent les travaux ?

Vous recevrez la date exacte de la transformation dans votre appartement directement de PÿUR. Vous trouverez la lettre dans votre boîte aux lettres environ deux semaines avant la date. En règle générale, l'installation prendra environ une heure. Les travaux dans la cave vous seront annoncés par voie d'affichage dans l'immeuble.

Pourquoi les techniciens doivent-ils entrer dans mon appartement ?

Les nouvelles lignes de fibre optique sont installées depuis la cave dans tous les appartements de l'immeuble. Un nouveau boîtier à fibre optique sera installé dans votre appartement. Celui-ci est à peu près de la même taille que la prise multimédia existante. **Il est impératif d'avoir accès à tous les appartements de l'immeuble.**

Que se passe-t-il si je ne suis pas à la maison le jour du rendez-vous ?

Veillez vérifier si des parents, des amis ou le voisin peuvent être présents à votre place dans l'appartement. Si le rendez-vous annoncé ne vous convient pas, veuillez contacter directement le numéro de téléphone mentionné dans la lettre d'annonce de PÿUR. Convenez d'un nouveau rendez-vous directement avec PÿUR.

En principe, en tant que propriétaire de l'immeuble, nous avons le droit d'effectuer ces mesures techniques de transformation. Avec votre soutien, la charge de travail reste très raisonnable pour vous et pour nous.

Quelle est l'ampleur des travaux d'installation de la fibre optique ?

Les techniciens ont de la routine dans l'installation. Le jour de l'installation, de petits travaux de forage sont effectués. Les techniciens enlèveront bien entendu les salissures qui en résultent.

Je n'utilise pas du tout Internet. Dois-je quand même faire installer la fibre optique ?

Oui. Il s'agit d'une rénovation technique du logement, que vous l'utilisiez ou non. En tant que propriétaire de l'immeuble, nous en avons le droit. Avec votre soutien, la charge de travail reste très raisonnable pour vous et pour nous.

Je n'ai aucun contrat avec PÿUR. Dois-je quand même faire installer la fibre optique ?

Oui. Il s'agit d'une rénovation technique du logement, que vous ayez ou non un contrat avec PÿUR. Nous n'avons fait appel à PÿUR que pour l'installation des câbles à fibre optique et du boîtier à fibre optique. Il est toujours possible de se procurer le téléphone et l'Internet auprès d'autres entreprises. Cela n'a aucune influence sur un contrat existant.

J'utilise actuellement l'offre TV de PÿUR. Est-ce que cela va changer pour moi ?

Non. Rien ne change dans votre offre TV. Vous regardez la télévision comme d'habitude.

J'utilise actuellement l'offre Internet de PÿUR. Est-ce que cela va changer pour moi ?

Non. Dans un premier temps, tout reste comme avant. Vous obtiendrez toutes les informations complémentaires sur le passage à la fibre optique directement auprès de PÿUR.

Quels travaux seront effectués dans la cave ?

Le raccordement domestique de la fibre optique se trouve dans la cave. Les travaux se font principalement dans les zones de la cave accessibles à tous. Si les techniciens ont besoin d'accéder à votre compartiment de cave, vous serez informé en temps utile.

Des travaux ont-ils également lieu à l'extérieur de la maison ?

Oui. Des travaux de génie civil pourraient avoir lieu dans les environs de votre domicile (rue, trottoirs, espaces verts). Les câbles à fibres optiques menant à l'immeuble seront préalablement enterrés. Nous vous prions de bien vouloir faire preuve de compréhension si cela devait entraîner des restrictions dans votre environnement résidentiel pendant une courte période.